

PARTICULIERS

Votre confort thermique, installé avec soin.

Pompe à chaleur, climatisation réversible, chauffage et eau chaude : une solution adaptée à votre logement, partout en France.

Facture d'énergie qui grimpe, chaudière vieillissante, été trop chaud ? NRJ RENOV étudie votre logement, vous conseille l'équipement le plus adapté, l'installe et reste votre interlocuteur pour son entretien.

Étude de votre logement

Un équipement dimensionné pour votre maison, pas une solution standard.

Aides à la rénovation

MaPrimeRénov', primes CEE, éco-PTZ, TVA à 5,5 % : on vous explique ce qui s'applique.

Devis clair et détaillé

Poste par poste, pour décider en toute connaissance de cause.

Entreprise qualifiée **RGE QualiPAC** et **Qualisol** (Qualit'EnR) : une condition pour bénéficier des aides publiques à la rénovation.

CE QUE NOUS INSTALLONS

Un équipement adapté à votre logement

Chaque projet commence par l'écoute de vos besoins et l'étude de votre installation existante. Nous vous conseillons ensuite la solution la plus pertinente, sans surdimensionner.



Pompe à chaleur air/eau

Elle capte les calories de l'air extérieur pour alimenter vos radiateurs ou votre plancher chauffant, et peut produire l'eau chaude.



Climatisation réversible

Fraîcheur en été, chaleur en mi-saison : mono-split ou multi-split, pièce par pièce.



Chauffage

Remplacement d'une chaudière fioul ou gaz, émetteurs et régulation pour un confort homogène.



Eau chaude sanitaire

Chauffe-eau thermodynamique ou solaire, dimensionné selon le nombre de personnes du foyer.



Entretien & dépannage

Pour préserver les performances et la durée de vie de vos équipements.



Rénovation énergétique

Des conseils et des travaux pour améliorer le confort et la performance de votre logement.



Système Solaire Combiné (SSC)

Des panneaux solaires thermiques qui alimentent à la fois votre chauffage et votre eau chaude sanitaire. NRJ RENOV est qualifiée RGE Qualisol (solaire thermique).



Isolation (combles, plafond, sous-sol)

Isolation thermique de vos combles, plafonds et sous-sols pour limiter les pertes de chaleur et améliorer votre confort.

COMMENT ÇA SE PASSE

Cinq étapes, un seul interlocuteur

1

Prise de contact

Vous nous présentez votre projet via le formulaire ou par e-mail.

2

Visite et étude

Nous examinons votre logement et votre installation existante.

3

Devis détaillé

Un devis clair, poste par poste, pour décider sereinement.

4

Installation

Travaux soignés, mise en service et réglage de l'équipement.

5

Suivi & entretien

Nous vous expliquons l'utilisation et restons votre interlocuteur.

FINANCER VOTRE PROJET

Des aides qui réduisent votre reste à charge

Exemple du remplacement d'une chaudière au fioul par une pompe à chaleur air/eau.
Montants à titre indicatif, selon les règles vérifiées le 7 octobre 2026.

MaPrimeRénov' (forfait par geste)

Revenus du foyer	Pompe à chaleur air/eau	Dépose de la cuve à fioul
Très modestes	**5 000 €**	**1 200 €**
Modestes	**4 000 €**	**800 €**
Intermédiaires	**3 000 €**	**400 €**
Supérieurs	Non éligibles au forfait par geste	

- **Prime CEE** versée par un fournisseur d'énergie : montant selon l'offre retenue.
- **Éco-PTZ** : prêt à taux zéro jusqu'à 15 000 € pour une action.
- **TVA à 5,5 %** sur la fourniture et la pose d'équipements de chauffage performants.

Les règles à ne pas manquer

- Déposer la demande MaPrimeRénov' **avant** le début des travaux.
- Accepter l'offre de prime CEE **avant** de signer le devis.
- Faire réaliser les travaux par une **entreprise RGE**.
- Résidence principale construite depuis au moins 15 ans (2 ans pour remplacer une chaudière fioul avec dépose de la cuve).

L'éligibilité et les montants sont décidés par l'Anah, le financeur de la prime CEE et la banque. Les règles évoluent : nous vérifions votre situation au moment du projet.

Votre étude personnalisée, sans engagement

Décrivez votre projet en deux minutes : l'équipe vous recontacte pour étudier votre logement et les aides possibles.

Demandez votre devis

nrj-renov.fr/devis

contact@nrj-renov.fr

Montants MaPrimeRénov' « par geste » 2026, catégories de revenus de l'Anah ; sources : france-renov.gouv.fr, anah.gouv.fr, service-public.gouv.fr. Document non contractuel.